

# PROGRAMME SIMPHONIE

## Projet ROC pour simplifier le tiers-payant dans les établissements de santé en facilitant les échanges avec les AMC\*



### EN BREF

- ▶ **Le projet ROC est une composante du programme Simphonie**, programme dont l'ambition est d'accompagner les établissements de santé dans la sécurisation de leurs recettes et dans la diminution de la charge administrative des personnels et des patients.
- ▶ **L'enjeu de ROC : simplifier le tiers-payant** dans les établissements de santé **en dématérialisant et en standardisant les échanges** entre les établissements de santé, les AMC et la DGFIP.
- ▶ **Le projet ROC propose :**
  - **Cinq webservices synchrones**, permettant d'automatiser la collecte des informations nécessaires à la facturation auprès des AMC ;
  - **un service de facturation asynchrone** permettant de dématérialiser les flux de facturation / recouvrement.
- ▶ **L'expérimentation du projet ROC est en cours, son déploiement est prévu à partir de 2019.**

### Les échanges entre les établissements de santé et l'AMC : un processus complexe

**L'identification de l'organisme d'assurance maladie complémentaire (AMC) du patient et des modalités de facturation associées (adresse...) est aujourd'hui déduite de l'attestation papier de tiers-payant** par les agents administratifs, ce qui est source de complexité lors de l'accueil et d'erreurs lors de la facturation.

**La prise en charge par l'AMC des prestations est, dans le cas des venues en externe, présumée à partir de l'attestation de tiers-payant papier. Dans le cas des séjours en hospitalisation, la prise en charge est déterminée suite à l'envoi d'une demande complémentaire à l'AMC, généralement sous format papier. L'établissement ne peut donc pas informer immédiatement, et de façon certaine, le patient d'un éventuel reste à charge.**

**La facturation à l'AMC nécessite l'envoi, par l'établissement de santé, de factures le plus souvent papier**, et le retour de l'AMC (rejet ou paiement de la facture) suit la même voie, nécessitant un temps de traitement important au niveau des établissements de santé (ou de la DGFIP dans le cas des établissements publics).

**Le projet ROC a pour objectif de simplifier le travail des agents administratifs des établissements de santé et d'améliorer la communication vis-à-vis du patient quant à son reste à charge.**

**simphonie** Ce projet est partie intégrante du programme Simphonie (simplification du parcours administratif hospitalier du patient et numérisation des informations échangées) porté par la DGOS.

\* Assurances maladie complémentaires

# ROC permet de sécuriser, d'automatiser et de dématérialiser ce processus

Le projet ROC repose sur la mise en place de formats d'échanges normés, pour l'ensemble des acteurs.

Il comprend d'une part cinq webservices synchrones, permettant d'automatiser la collecte des informations nécessaires à la facturation auprès des AMC :

- Service annuaire** ▶ un service d'annuaire centralisé permet d'**obtenir automatiquement les adresses des services dématérialisés proposés par chaque AMC** : l'agent administratif n'a plus à identifier cette adresse sur l'attestation de tiers-payant papier ;
- Service d'identification des droits du bénéficiaire (IDB)** ▶ il permet de **confirmer l'immatriculation du patient, d'identifier en temps réel l'existence d'un éventuel reste à charge et d'en informer le patient** ;
- Service de simulation (SIM)** ▶ il permet d'**obtenir de l'AMC la part prévisionnelle des prestations en hospitalisation prise en charge par l'AMC et ainsi d'informer le patient de la part restant à sa charge** sur les prestations hors soins ;
- Service de calcul en ligne (CLC)** ▶ il permet à l'AMC de **fournir dès le jour de sortie la part prise en charge, accompagnée de son engagement de paiement** ;
- Service d'annulation (DEL)** ▶ il permet d'**annuler un calcul** de la part prise en charge par l'AMC.

Le projet ROC comprend d'autre part un **service de facturation asynchrone** permettant de dématérialiser les flux de facturation / recouvrement :

- Service d'acheminement des factures** ▶ un service d'acheminement des **factures dématérialisées** (norme DRE-ES) **de l'établissement vers les AMC**, via les frontaux SESAM-Vitale déjà utilisés pour la facturation auprès de l'assurance maladie obligatoire (AMO) ;
- Service d'acheminement des retours** ▶ un service d'acheminement des **retours, rejets ou paiements, dématérialisés** (norme NOEMIE) **de l'AMC vers les établissements**.

Ces services seront intégrés dans les logiciels de gestion administrative du patient (GAP), s'intégrant ainsi à l'environnement de travail des équipes administratives.

## Un déploiement à court terme du projet ROC

La conception du projet ROC pour les établissements publics et privés non lucratifs **s'est achevée fin 2016**, par la publication du corpus documentaire du projet<sup>1</sup>.

Les éditeurs de GAP développent en s'appuyant sur la plateforme et les scénarii de tests mis à leur disposition depuis juin 2017. **Les premières expérimentations ont démarré fin 2017**. A ce jour, les acteurs impliqués dans l'expérimentation sont les suivants :

- le **CH de Troyes**, avec son éditeur **Cpage** et l'AMC **ProBTP / Korélio** ;
- le **CH de Chalon-sur-Saône**, avec son éditeur **Cpage** et les AMC **FMP, MGEFI, SMATIS, INTERIALE / Almérys** ;
- le **CHU de Nancy**, avec son éditeur **Maincare** et l'AMC **Malakoff Médéric / Viamédis** ;
- le **CH d'Avignon**, avec son éditeur **Intersystems** et les AMC **ProBTP / Korelio** d'une part et **MNH / ISanté** d'autre part ;
- la **clinique mutualiste Eugène André**, avec son éditeur **Web100T** et l'AMC **FMP, MGEFI, SMATIS, INTERIALE / Almérys** ;
- le **centre chirurgicale Marie Lannelongue**, avec son éditeur **Softway Médical** et l'AMC **ProBTP / Korélio**.

La généralisation du projet ROC est envisagée dès 2019

## Pour en savoir plus

- Communauté Simphonie : [www.communaute-simphonie.fr](http://www.communaute-simphonie.fr)
- Ministère chargé de la Santé : <http://solidarites-sante.gouv.fr/professionnels/gerer-un-etablissement-de-sante-medico-social/performance-des-etablissements-de-sante/simphonie/outilsnumeriques>
- ASIP Santé : <https://esante.gouv.fr/services/dematerialisation-et-simplification-du-parcours-patient-simphonie>

<sup>1</sup><http://www.complementairesante.fr/Contenu/Hopitaux-PNL/Telechargements> n